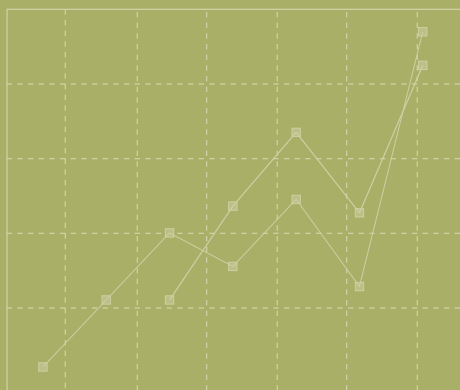


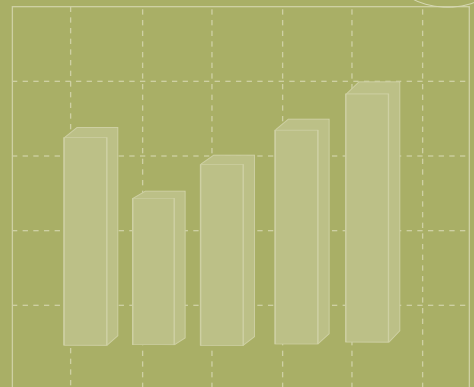
La comptabilité nationale
ou économique
et
certains de ses systèmes
de classification

9



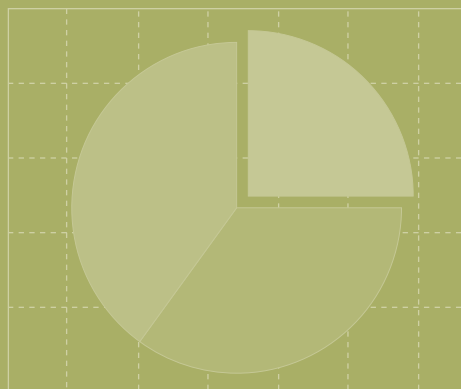
4

0



8
7

6
5



2

Pour tout renseignement concernant l'ISQ
et les données statistiques qui y sont disponibles,
s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 5T4
Téléphone : (418) 691-2401

ou

Téléphone : 1 800 463-4090
(aucuns frais d'appel)

Site WEB : www.stat.gouv.qc.ca

Quatrième trimestre 2000

© Gouvernement du Québec

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation expresse
de l'Institut de la statistique du Québec.

Décembre 2000

Introduction

Ce texte se veut une présentation générale des concepts relatifs à la comptabilité économique ainsi qu'un bref aperçu de certains systèmes de classification qui lui sont intrinsèques ou apparentés¹. La comptabilité économique s'est d'abord développée dans le cadre de données portant sur le revenu national et les comptes de nations ou pays, mais les mêmes concepts et règles de comptabilité trouvent de plus en plus d'applications, notamment dans le cadre d'applications régionales et de comptes satellites complémentaires. Le texte ne s'adresse pas aux spécialistes du sujet mais à toute personne désirant en savoir un peu plus sur le domaine de la comptabilité économique qu'une simple connaissance superficielle. L'accent est mis non pas exclusivement sur les principaux concepts de la comptabilité économique ou nationale mais aussi sur une vision générale de l'intégration des données statistiques et de la compréhension des activités économiques sous-jacentes que permettent de tels systèmes.

Le document traite d'abord de l'historique du développement de la comptabilité nationale dans le monde et au Canada. Il retrace ensuite les débuts de la production des comptes provinciaux au cours des années 70. Le document présente ensuite les principaux concepts et la structure des comptes que l'on retrouve dans la comptabilité nationale moderne. Les concepts et la structure des comptes sont expliqués en se référant au Système de comptabilité nationale publié conjointement en 1993 par cinq grands organismes internationaux. Par la suite, la structure particulière des comptes canadiens est décrite, cette dernière ne différant du standard international que pour des questions de présentation principalement, bien que certaines particularités du système canadien ont été jugées dignes de mention. Tout au long du texte, des références particulières ont été introduites pour décrire la comptabilité économique provinciale mise en place par Statistique Canada ainsi que l'implication du Québec et de son Institut de la statistique dans le domaine.

Le document traite ensuite brièvement de la comptabilité des grands agrégats exprimés en termes réels ainsi que de la désaisonnalisation des données. Une section est réservée spécifiquement aux problèmes et limites de la comptabilité provinciale. La dernière section traite de l'harmonisation et de l'intégration nécessaires des systèmes et nomenclatures statistiques à la fois pour répondre aux besoins internes des pays et aux exigences dictées par la mondialisation des échanges.

1. La comptabilité nationale moderne constitue le système central de référence de mesure et de classification des agents économiques et de leurs opérations. Plusieurs systèmes de mesure et de classification qui se sont développés parallèlement, lesquels sont encore considérés par certains comme de simples systèmes apparentés, sont devenus de fait des systèmes inhérents et intégrés ou du moins harmonisés au système central.

Table des matières

Historique des estimations du revenu national	7
Développements conceptuels et expériences antérieurs à 1914	7
Développements conceptuels et expériences après 1914	8
Développement du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC)	10
Comptabilité économique provinciale	11
Comptes économiques versus comptes nationaux	13
Principales utilisations ou finalités des comptes économiques	14
Concepts relatifs aux comptes nationaux (ou économiques)	15
Circuit économique de la production et des échanges	16
Activités mesurées par les opérations des agents économiques	17
Agents économiques	17
Frontières de la production	19
Comment on mesure la production	20
Méthode de la production (méthode du compte de production)	21
Méthode des revenus ou de la valeur ajoutée	22
Méthode des dépenses	22
Tableau d'entrées-sorties	24
Comptes des secteurs institutionnels	27
Comptes de production, de distribution et d'utilisation du revenu	27
Comptes d'accumulation	29
Comptes de patrimoine (c'est-à-dire de bilan)	30
Comptes sectoriels canadiens versus les comptes du SCN-1993	31
Reste du monde	34
Relation entre quelques agrégats	35
Données en dollars constants	36
Désaisonnalisation des données	37
Problèmes et limites de la comptabilité provinciale	37
Harmonisation et intégration des systèmes et nomenclatures statistiques	39

Liste des tableaux et des figures

Tableau 1	
Compte de production d'une branche industrielle	21
Tableau 2	
Compte montrant la provenance et l'utilisation des biens et services	23
Tableau 3	
Les trois méthodes d'évaluation du Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	24
Tableau 4	
Tableau entrées-sorties	26
Tableau 5	
Comptes de production, de distribution et d'utilisation des revenus selon SCN-1993	28
Tableau 6	
Comptes d'accumulation et de patrimoine prévus au SCN-1993	29
Tableau 7	
Comptes de production et sectoriels des revenus et des dépenses du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC)	31
Tableau 8	
Produit intérieur brut selon les revenus et les dépenses	32
Figure 1	
Circuit économique de la production et des échanges	16

Historique des estimations du revenu national

Développements conceptuels et expériences antérieurs à 1914

En 1665, Sir William Petty fut le premier à produire une estimation du revenu national pour l'Angleterre. Par la suite, de nombreuses tentatives similaires furent effectuées tant en Angleterre que dans d'autres pays. Les concepts de production, de revenu et de dépense nationale se sont raffinés avec ces divers efforts et expériences que nous pouvons classer selon deux périodes : les efforts individuels d'avant la première guerre mondiale, soit avant 1914, et les efforts collectifs entrepris par des groupes de pays et les organisations internationales par la suite.

Les estimations de revenu et de production de William Petty en Angleterre, comme certaines autres estimations pour la France et d'autres pays, furent basées sur un concept de production dit « englobant », c'est-à-dire un concept de production qui incluait à la fois la production de biens ainsi que la production de services. En fait, Petty définit « le revenu annuel du peuple » comme étant égal au total de la « valeur du travail » et du « fruit de la richesse » sous forme de rentes, intérêts et profits. Dans la même optique que la comptabilité moderne d'entreprise en partie double, Petty estima également la dépense annuelle du peuple. L'excédent des revenus sur les dépenses laissait un résidu que son confrère Gregory King appela « l'augmentation annuelle de la richesse », concept proche de ce qui devint plus tard l'épargne nationale.

Le français François Quesnay, en 1764, définit le revenu et produit national comme se limitant au seul « produit net » se dégageant de l'agriculture. D'autres tentatives d'estimer la production et les revenus du peuple, se basant sur les théories économiques de l'époque, adoptèrent un concept de production également très restrictif dans lequel les frontières de la production se limitèrent à la production de biens, excluant ainsi de la comptabilité du peuple toute production de services. Ainsi, l'économiste classique Adam Smith (1723-1790), l'auteur de *La richesse des nations*, limita le concept de production à la production de biens, toute autre activité étant un moyen de redistribuer les revenus issus de la production parmi les classes improductives de la société. D'autres économistes éminents de la période classique, tels Ricardo et John Stuart Mills, supportèrent les idées de Smith alors que certains autres comme Jean Baptiste Say et Walras se montrèrent très critiques.

Karl Marx (1818-1883), l'auteur de l'œuvre *Le capital*, adopta une approche similaire à celle de Smith en excluant la production de services des activités productives. Il refusa notamment de considérer la contribution des propriétaires du capital à l'activité productive. Les concepts de Marx entraînèrent par la suite en Union soviétique et dans les pays communistes l'implantation d'un système d'évaluation de la production nationale qui se limitait à la production de biens. C'est le système de comptabilité du produit matériel (CPM), système que les pays anciennement communistes



Développements conceptuels et expériences après 1914

remplacent actuellement par le système de comptabilité nationale développé dans les pays occidentaux non communistes.


Dans les pays occidentaux, certains éminents économistes, tel Alfred Marshall, eurent tôt fait de sonner le glas de l'approche exclusivement matérielle. En définissant la production comme « la création d'utilité », notamment dans ses *Principes d'économie politique*, Marshall montra clairement la voie vers une définition plus large de la production, laquelle devait alors inclure la production de services. C'est cette avenue qui influença par la suite les développements conceptuels et les expériences d'évaluation de la production et du revenu national dans les pays occidentaux.

Avant la première guerre mondiale, les efforts d'évaluation de la production nationale dans les divers pays furent limités à des expériences menées par des chercheurs solitaires et en l'absence de tout cadre de référence ou toute norme généralement discutée et acceptée.

Le nombre de pays pour lesquels des estimations de revenu national furent effectuées passa de 14 en 1919 à 33 en 1939. Au milieu des années 20, le Canada et une dizaine d'autres pays commencèrent à publier des estimations à chaque année. Aux États-Unis, le nouveau National Bureau of Economic Research, rattaché au ministère du Commerce, s'intéressa dès le début des années 20 aux concepts et aux estimations de la production nationale à la fois selon ses sources et les revenus générés. En 1928, la Société des Nations organisa une conférence internationale sur les statistiques économiques laquelle fit de la comparabilité internationale un objectif majeur. Les pays furent ainsi encouragés à produire régulièrement des estimations de leur revenu national. Le besoin de comprendre la grande dépression des années 30 et la percée extraordinaire en matière de théorie économique que suscita en 1936 la publication de John Maynard Keynes intitulée *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*² entraînèrent des efforts considérables en matière de développements conceptuels et statistiques. En 1939, la Société des Nations publia des estimations du revenu national pour 26 pays avec des données couvrant diverses années s'échelonnant de 1929 à 1938.

En 1939, le Comité d'experts statisticiens de la Société des Nations reconnaissait la nécessité d'établir des normes internationales pour la mesure du revenu national et inscrivit le développement de ces normes dans son programme de travail. Au cours de la même année, le gouvernement anglais, sous l'influence de Keynes, commanda la préparation d'estimations du revenu national. Richard Stone et James Meade, encouragés et conseillés par Keynes, préparèrent un ensemble d'estimations du revenu et des

2. Keynes y présenta notamment les principaux déterminants du niveau de la production, de l'emploi et des revenus et montra comment les politiques monétaires et fiscales peuvent influencer ces niveaux.



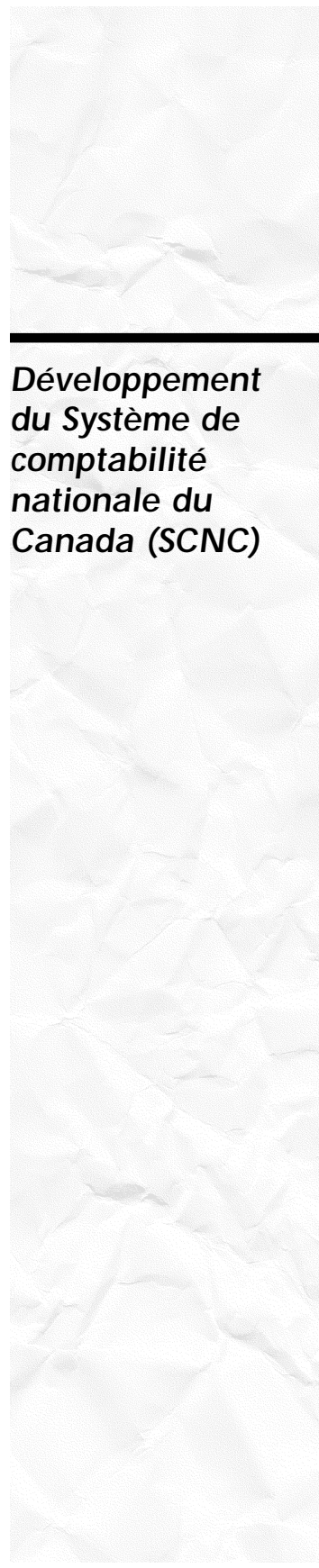
dépenses nationales. Ces estimations furent publiées dans le cadre du budget de 1941 du gouvernement anglais dans lequel les revenus et dépenses du gouvernement furent présentés dans le contexte plus large du revenu et des dépenses de la nation.

L'utilité des estimations du revenu et des dépenses nationales devint de plus en plus acceptée pour les fins de formulation de politiques économiques et de comparaisons internationales. En 1944 et 1945, des représentants du Canada, des États-Unis et de l'Angleterre se réunirent pour discuter de méthodologie et des problèmes de comparaisons internationales, ce qui donna lieu au premier accord en matière de concepts et méthodes de présentation d'estimations du revenu et des dépenses nationales. C'est au cours de ces années 40 que les simples estimations du revenu et des dépenses nationales progressèrent graduellement vers la définition et conception d'un ensemble de comptes articulés et intégrés faisant ressortir les activités de production, de consommation et d'accumulation (épargne) de divers regroupements d'agents économiques, tels les ménages, les entreprises et les gouvernements.

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, des normes de présentation furent développées et publiées par divers organismes internationaux. Mentionnons :

- 1950 : Système simplifié de comptabilité nationale publié par l'Organisation européenne de coopération économique;
- 1952 : Système normalisé de comptabilité nationale publié par l'Organisation européenne de coopération économique;
- 1953 : Système de comptabilité nationale et tableaux connexes, publié par les Nations Unies;
- 1968 : Système de comptabilité nationale (SCN), Nations Unies;
- 1970 : Système européen de comptes économiques intégrés publié par l'Office statistique des Communautés européennes;
- 1993 : Système de comptabilité nationale (SCN), publié conjointement par cinq organismes internationaux : Commission des Communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, les Nations Unies et la Banque mondiale;
- 1995 : Système européen de comptes économiques intégrés, publié par Eurostat, Bruxelles.

Le Système de comptabilité nationale (SCN) publié en 1968 par les Nations Unies servit ultérieurement de normes pour la plupart des pays. Par ailleurs le SCN de 1993, issu d'une collaboration importante de plusieurs organismes internationaux, représente désormais une norme à laquelle nul pays ou groupe de pays ne peut se soustraire pour les fins de comparaison internationale




Développement du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC)

ou pour soumettre régulièrement aux organismes internationaux les documents administratifs nécessaires pour l'évaluation de leurs économies, pour obtenir tout crédit financier international ou encore déterminer leur quote-part respective dans le financement de ces organismes. Néanmoins, il demeure que les divers pays ou groupes de pays diffèrent sur le plan de leurs structures, de leurs institutions et de l'avancement et des possibilités de leurs systèmes statistiques. C'est pourquoi il est normal que les systèmes de comptes nationaux des divers pays puissent différer quelque peu en pratique des normes recommandées par le SCN-1993.

Le Canada fut et demeure l'un des principaux pionniers en matière de comptabilité nationale. Les comptes de revenus et dépenses, la partie la plus connue du système actuel de comptes, furent publiés sur une base annuelle dès le milieu des années 40. Des estimations de ces comptes furent publiées en 1952 pour toute la période de 1926 à 1950 et peu après, on publia des données trimestrielles couvrant la période de 1947 à 1952. Faisant suite aux travaux de Wassilef Leontief sur les tableaux d'entrées-sorties destinés à la fin des années 40 à l'analyse de l'économie américaine, Statistique Canada eut tôt fait de publier également un premier tableau pour le Canada portant sur l'année 1949. En 1969, il diffusa la structure économique de 1961 sur une base très améliorée.

Depuis belle lurette déjà, bien avant l'avènement des tableaux d'entrées-sorties, des estimations trimestrielles du produit intérieur brut réel par industrie étaient publiées selon des méthodes impliquant des pondérations structurelles et des projecteurs de production réelle s'inspirant ou se substituant à des méthodes de la double déflation. Il en est de même pour les données de la balance des paiements. En 1959, dans le cadre de la Commission royale sur les perspectives de l'économie canadienne, W. C. Woods publia les premiers comptes de flux financiers du Canada dans son étude intitulée *Financing economic activity in Canada*. Statistique Canada prit par la suite la relève et commença la publication régulière de ces flux en 1969. Plus tard, à la suite de certaines estimations produites dans le cadre des études du Conseil économique du Canada, Statistique Canada développa des estimations du stock de capital et de la productivité. Enfin, des comptes de patrimoine (bilan) furent constitués pour divers agents économiques ainsi qu'un bilan annuel des investissements internationaux.

Les diverses parties constituantes des comptes nationaux canadiens furent historiquement développées de façon indépendante sans souci de cohérence et de complémentarité. À cet égard, on peut dire qu'ils se sont développés au rythme du développement des concepts et théories relatifs à la comptabilité nationale, théorie qui s'est largement perfectionnée dans le sens de l'intégration



Comptabilité économique provinciale

des divers concepts ou systèmes indépendants, surtout depuis le milieu des années 60. Aujourd'hui, les concepts, définitions et comptes de la comptabilité nationale constituent un tout intégré. Des efforts importants d'intégration ont été réalisés au Canada au cours des trente dernières années et le Canada possède aujourd'hui un système de comptes nationaux conceptuellement et opérationnellement intégré dans lequel les diverses catégories de comptes sont considérées comme des sous-systèmes étroitement liés. Le Canada fut le premier pays à accorder les concepts et normes de ses comptes avec les normes du SCN-1993, alors que Statistique Canada publiait une révision historique en 1997. Il demeure cependant certaines différences entre le Système de comptes nationaux du Canada (SCNC) et les normes du SCN-1993. Ces différences sont dues soit au manque de données, soit à l'impossibilité de revoir les données historiques sur la base de nouvelles normes acceptées en principe, ou encore parce que les comptes nationaux du Canada ont jugé que les formulations canadiennes sont meilleures que celles recommandées dans le SCN-1993. Il faut aussi mentionner que les comptes nationaux canadiens diffèrent quelque peu du SCN-1993 sur le plan de la présentation de ses comptes. Bien que contenant les mêmes informations, certains comptes du SCN-1993 sont regroupés dans le système canadien. Nous reviendrons sur ce point dans les sections ultérieures.

Historiquement, c'est sous la direction d'André Raynauld que le ministère de l'Industrie et du Commerce publia pour l'économie du Québec un premier tableau d'entrées-sorties portant sur l'année 1949. Le Bureau de la statistique du Québec continua d'élaborer de tels tableaux pour diverses années et s'adjoignit, au cours des années 60, les services du Laboratoire d'économétrie de l'Université Laval afin de développer un modèle pouvant exploiter ces données en vue de produire des estimations de retombées économiques de divers projets.

À la fin des années 60 et au début des années 70, plusieurs provinces commencèrent à effectuer des recherches et à publier des données sur leurs productions provinciales respectives. Appelées initialement « produit national brut provincial » ou moins souvent « produit provincial brut », ces données étaient obtenues par des méthodes de décomposition (ou désagrégation ou régionalisation ou répartition) du Produit national brut canadien et, comme c'est le plus souvent le cas en matière de statistiques, les méthodes utilisées par les diverses provinces différaient et ne pouvaient faire en sorte que la somme des totaux provinciaux donne le total du Canada.

Vers 1972, un peu d'ordre fut fait dans les estimations des provinces par l'intérêt apporté par le ministère des Finances du Canada qui, par l'intermédiaire du haut fonctionnaire Frank Leacy, commença à produire des données cohérentes pour l'ensemble




des provinces. Un comité fédéral-provincial (Comité sur les données économiques) fut alors formé pour discuter des méthodes et plus tard pour discuter des prévisions économiques effectuées par les Finances fédérales. Tout en étant assez rudimentaires sur le plan des méthodes, ces estimations et prévisions avaient le mérite d'être pleinement compatibles avec le total du Canada. Ces données devinrent par la suite partie intégrante d'un rapport régulier soumis annuellement à la réunion des ministres des Finances puisque le Comité sur les données économiques devint à ce moment un comité de travail se rapportant directement aux ministres des Finances.

En 1974, lors de la réunion annuelle du Comité consultatif fédéral-provincial de la statistique (comité sous la gouverne de Statistique Canada) tenue à Montebello, Statistique Canada s'engagea à mettre sur pied une équipe de recherche et de production dans le domaine des comptes provinciaux et un comité fédéral-provincial fut mis sur pied à cet effet. Ce comité existe toujours d'ailleurs. À l'origine, le comité fut présidé par Guy Leclerc, statisticien adjoint de Statistique Canada. Ce dernier était assisté de Stewart Wells, alors directeur des comptes nationaux, et de Joël Diena, chargé du projet. Du côté du Québec, les représentants étaient Denis Baribeau, directeur de la Direction de l'analyse et de la prévision économique au ministère de l'Industrie et du Commerce, et Matthias Wassaja, qui œuvrait dans ce domaine depuis plusieurs années avec monsieur Baribeau.

Les représentants du Québec nouèrent d'excellentes relations de travail et de collaboration avec les représentants fédéraux du « comité sur les comptes provinciaux » ainsi qu'avec un grand nombre de représentants de diverses directions de Statistique Canada. Au cours du premier trimestre de 1977, ils furent en mesure de publier les premières estimations des comptes de revenus et dépenses pour le Québec portant sur chacune des années de 1961 à 1975³. Pour la première fois, un grand nombre de données intégrées portant sur la production, sur les revenus et dépenses ainsi que sur les activités d'investissement des principaux agents économiques au Québec étaient mises en évidence. L'estimation de certains soldes importants, telles la balance extérieure et l'épargne de divers agents économiques, apparaissait également dans ces comptes.

La publication des données sur le Québec fut suivie de maints débats. Statistique Canada, pour sa part, publia quelques semaines plus tard un certain nombre de tableaux pour chacune des provinces. Les données de l'organisme central de statistique confirmaient par ailleurs les données publiées par le Québec, ce qui était normal vu que la plupart des données, et surtout celles portant à controverse, étaient précisément celles émanant directement des travaux du comité fédéral-provincial sur les comptes économiques.

3. *Comptes économiques du Québec, revenus et dépenses, estimations annuelles de 1961-1975*, Gouvernement du Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, Éditeur officiel du Québec, 1977.



Comptes économiques versus comptes nationaux

Depuis 1977, Statistique Canada continue de publier annuellement des données sur les comptes de revenus et dépenses des provinces. Pour sa part, le Québec continue lui aussi de publier annuellement ces données qui sont d'ailleurs toujours compatibles et intégrées aux données publiées par Statistique Canada. Par ailleurs, les données diffusées par le Québec sont beaucoup plus détaillées et sont publiées en avance sur les publications de Statistique Canada. En 1978, la responsabilité de la production des comptes économiques du Québec est passée de la Direction de l'analyse et de la prévision économique du ministère de l'Industrie et du Commerce au Bureau de la statistique du Québec, devenu depuis l'Institut de la statistique du Québec.

Depuis le milieu des années 80, le Bureau de la statistique du Québec⁴ a développé et publie maintenant des données trimestrielles des principales données des comptes de revenus et dépenses. Les données principales sont dégonflées à l'aide d'indices de prix appropriés et sont désaisonnalisées pour faciliter l'analyse des tendances et les projections économiques. Au cours des cinq dernières années, l'Institut a également développé et publie mensuellement des données sur le produit intérieur réel par industrie à partir de méthodologies de projection et de dégonflement des données conformes à celles utilisées par Statistique Canada.

La comptabilité économique s'est développée dès le début pour révéler certaines grandeurs économiques propres aux pays ou nations. Ce fut à l'époque la recherche et les travaux relatifs à l'estimation de la production et du revenu national. Un concept qui devint rapidement populaire et généralement utilisé fut celui du Produit national brut (PNB), lequel se définissait comme l'ensemble de la production ou des revenus des résidents d'un pays. Mais avec le temps et le développement de concepts intégrés en matière de comptabilité nationale, et surtout avec la parution du Système de comptabilité nationale de 1968 des Nations Unies, le concept de production intérieure est devenu le concept principal autour duquel tous les autres agrégats et comptes sont maintenant articulés. Avec le temps, il est devenu clair que le concept de Produit national brut était un concept de revenu plutôt que de production, et que le concept de production intérieure était mieux adapté aux corrélations possibles avec d'autres agrégats globaux intérieurs, tels la main-d'œuvre et l'emploi, les activités industrielles, etc.

Conformément aux concepts et comptes articulés du SCN de 1968 des Nations Unies et aussi aux révisions alors en cours à Statistique Canada relativement aux concepts et méthodologies des comptes nationaux canadiens, le produit intérieur brut fut adopté dès le début par le comité fédéral-provincial comme principal concept de production à partir duquel il fallait articuler les comptes provinciaux. L'opérationnalisation du concept de production

4. Devenu depuis l'Institut de la statistique du Québec.



Principales utilisations ou finalités des comptes économiques

intérieure devenait plus facile que celle d'estimer le produit « national » provincial car cette dernière notion obligeait à définir, par exemple, le degré de résidence du gouvernement fédéral dans une province. Quoiqu'il en soit, il devint courant, parmi les spécialistes des comptes provinciaux, de ne plus parler de production nationale pour les provinces et d'adopter la terminologie de « comptes économiques » plutôt que de « comptes nationaux ». Le concept de production intérieure, soit la production qui s'effectue dans les limites d'un territoire économique donné, est en fait un concept facilement compréhensible pour tout territoire, fut-il une nation ou une région d'un pays. Il demeure néanmoins que les grands principes des comptes continuent d'être élaborés dans le contexte de pays ou nations, mais nous voulons mentionner que même dans ce contexte, le nouveau Système de comptabilité nationale de 1993 parle abondamment de la notion de territoire économique comme élément géographique sujet à l'opérationnalisation des principes sous-jacents aux comptes nationaux. Le système comprend également un chapitre complet sur la notion des comptes satellites comme instrument utilisant les principes et règles de la comptabilité nationale pour mieux comprendre des univers économiques non spécifiquement mis en évidence dans les comptes plus normalisés.

À quoi et à qui servent les comptes nationaux? De façon générale, les comptes nationaux (ou économiques) se sont développés dans le but de mesurer le niveau relatif de richesse ainsi que les fluctuations dans l'activité économique ou financière globale d'un territoire ou de certains des agents économiques qui y opèrent.

Des normes se sont avec le temps développées concernant ces comptes et leurs utilisations se sont faites de plus en plus nombreuses et diversifiées. Les normes elles-mêmes répondaient à des soucis précis. À cet égard, le SCN-1993 mentionne que : « Le principal objectif du SCN est de fournir un cadre théorique et comptable complet permettant de créer une base de données macro-économique pertinente pour l'analyse et l'évaluation des performances d'une économie. L'existence d'une telle base est un pré-requis à toute prise de décision ou formulation de politique qui se veut fondée et rationnelle. »

À l'instar du SCN-1993, nous pouvons mentionner brièvement d'autres utilisations ou finalités des comptes :

- pour suivre le comportement d'une ou de plusieurs économies;
- pour effectuer des analyses macroéconomiques;
- pour la prise de décision et la formulation de politiques économiques;
- pour effectuer diverses comparaisons internationales ou régionales sur la structure économique, la croissance et l'évolution économique, les niveaux de vie, etc.;

- pour effectuer des prévisions et projections économiques;
- pour construire divers modèles économétriques du fonctionnement de l'économie. À cet égard, les tableaux d'entrées-sorties, de même que certaines autres parties des comptes, sont largement utilisés pour construire des modèles destinés à simuler l'impact de l'implantation de diverses politiques économiques ou sociales ou pour mesurer les retombées directes ou indirectes de projets d'investissement ou de variations dans le niveau d'activité de certaines industries. De telles utilisations des comptes sont effectivement mises en œuvre à la fois à Statistique Canada et à l'Institut de la statistique du Québec;
- etc.

Nous devons ici mentionner que les comptes offrent une structure intégrée et logique d'enregistrement pour mesurer et décrire les activités économiques et financières. Cependant, ces comptes, dû surtout à la rigidité nécessaire des structures relatives aux nomenclatures employées pour des fins de continuité, peuvent ne pas suffire pour décrire les activités que nous voudrions analyser. À cet égard, des comptes dits satellites peuvent être construits en utilisant le même genre de comptes afin d'étudier des regroupements non standards d'activités. Certaines données et agrégats de ces comptes satellites peuvent alors être comparés et analysés au regard des données et agrégats plus usuels fournis par les comptes normalisés. C'est ainsi que les activités relatives à la santé ou à l'éducation ou encore à l'environnement peuvent faire l'objet de constitution de comptes satellites. Au Canada, un compte satellite est régulièrement produit par Statistique Canada dans le domaine du tourisme. Le ministère québécois du Tourisme et l'Institut de la statistique du Québec collaborent également actuellement avec Statistique Canada à la constitution d'un tel compte pour le Québec.

Les gouvernements sont évidemment des utilisateurs importants des comptes nationaux ou économiques. Les entreprises en font également un usage important pour évaluer la situation économique et financière globale et pour élaborer leurs stratégies d'affaires. Les consommateurs et leurs diverses associations consultent également ces comptes de façon régulière.

Dans les prochaines sections, nous allons introduire progressivement les principaux concepts utilisés en matière de comptabilité économique. Sur le plan pédagogique cependant, il nous semble pertinent d'introduire d'abord la notion de circuit économique.

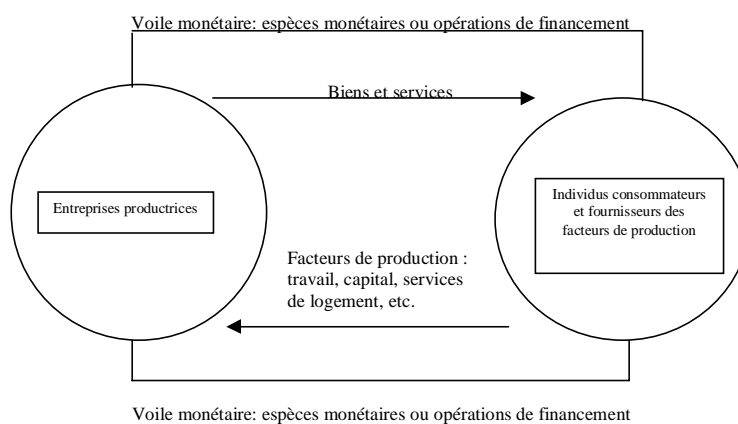
Concepts relatifs aux comptes nationaux (ou économiques)

Circuit économique de la production et des échanges

La présentation de la théorie et des concepts économiques globaux (macroéconomie) a souvent recours à ce que les économistes appellent le circuit économique de la production et des échanges.


Un tel circuit simplifié est présenté ci-dessous. D'une part, ce circuit économique, via les flèches intérieures, montre des flux réels sous forme de biens et services qui cheminent des producteurs vers les consommateurs. Il montre, dans un même temps, d'autres flux réels sous la forme de services fournis par les propriétaires de facteurs de production (travail et capital) qui s'acheminent des individus-consommateurs vers les entreprises productrices. D'autre part, le circuit montre que les flux réels de biens et services et les contributions des facteurs aux entreprises sont doublés par diverses activités monétaires ou de financement. En d'autres mots, les échanges réels de biens et services ou de facteurs de production sont monétisés par une contrepartie fournie directement en espèces monétaires ou sont supportés par des opérations financières se traduisant par des créances en faveur des uns et des engagements de la part des autres.

Figure 1
Circuit économique de la production et des échanges



Les comptes économiques visent en fait à mesurer, d'une façon comptable, ces diverses activités économiques des producteurs et consommateurs ainsi que les opérations de financement sous-jacentes. Bien sûr, les activités mesurées de même que les acteurs ou agents sont conceptuellement plus diversifiés que ceux montrés dans notre circuit économique simplifié.

Par ailleurs, sur le plan comptable, les comptes économiques ont emprunté la notion de comptabilité en partie double des entreprises dans laquelle tout enregistrement s'inscrit deux fois, pour montrer d'une part, ce qui entre, et, d'autre part, ce qui sort. Ainsi, un achat peut donner lieu à un débit (entrée) dans le compte de marchandise et un crédit (sortie) dans le compte d'encaisse.



Activités mesurées par les opérations des agents économiques

Agents économiques

Mais la comptabilité économique va en principe plus loin car elle tient compte à la fois des acheteurs et des vendeurs. On parle alors de comptabilité en quadruple partie.

Nous allons dans des sections ultérieures décrire de façon plus systématique à la fois les activités mesurées par les comptes économiques et les regroupements d'agents pour lesquels divers comptes sont élaborés. Notre présentation s'inspire à la fois du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC) et du système international de 1993 (SCN-1993)⁵.


Les comptes économiques cherchent à mesurer certains concepts d'activités économiques mis de l'avant par la théorie économique. Ces activités peuvent se résumer comme suit : production, distribution primaire et secondaire des revenus, consommation, accumulation et financement des activités. Ces activités peuvent être plus simplement décrites comme suit : les agents économiques produisent, consomment, redistribuent les revenus et la richesse, épargnent, investissent et se créent des patrimoines composés d'actifs à la fois financiers et non financiers.

Ces diverses activités économiques ne peuvent être mesurées directement. Ainsi, nous ne pouvons pas connaître le moment exact où une pomme est produite, car de fait elle est produite tout au cours de l'été alors que la nature fait croître la pomme encore dans l'arbre. De même, la consommation de la pomme n'a ordinairement pas lieu au moment même où elle est achetée. Comme les activités économiques ne peuvent être mesurées directement, elles sont plutôt appréhendées par des estimations indirectes de diverses « opérations » effectuées par les agents économiques. Ces opérations sont en fait des actions économiques élémentaires qui ont trait à la création, la transformation, l'échange ou le transfert de valeurs monétaires ou économiques. Ces opérations couvrent, par exemple, des transactions diverses sur des biens et services (achats, ventes), des opérations de transfert de revenus de la part des gouvernements par le biais d'impôts et de versements relatifs à divers programmes sociaux, diverses actions de financement qui ont cours dans l'économie, etc. Le SCN de 1993 fournit la liste des opérations dont devrait normalement tenir compte un système de comptabilité nationale.

Les activités économiques dont nous venons de parler sont effectuées par des agents économiques, lesquels peuvent différer et être regroupés différemment selon les activités à mesurer.

Ainsi pour mesurer la production, il est devenu traditionnel de désigner les « établissements » comme les unités statistiques ou

5. Le lecteur est avisé que le présent texte ne vise qu'à fournir une description sommaire des concepts utilisés en comptabilité nationale et qu'en conséquence les exemples donnés sont à plusieurs égards très incomplets.



agents économiques à recenser et à regrouper par branche d'activité économique, c'est-à-dire, selon une norme de « classification par industrie »⁶. L'établissement est désigné comme l'unité statistique à recenser puisqu'il constitue la plus petite entité productive qu'il soit possible d'enquêter pour obtenir toutes les informations nécessaires à la constitution de comptes de production. Une fois recensés, ces établissements regroupés par branche d'activité fournissent des données sur l'origine de la production par industrie.

Par ailleurs, les activités de distribution et redistribution des revenus ainsi que les activités de financement nécessitent l'obtention de données que seules des entités hiérarchiquement plus élevées que les établissements peuvent fournir. Ainsi, seules les entreprises, lesquelles peuvent comprendre plusieurs établissements, peuvent fournir des informations financières complètes. Dans le jargon des comptes économiques, les unités recensées dans les comptes autres que les comptes de production sont les unités institutionnelles, c'est-à-dire, les unités de recensement pleinement décisionnelles qui peuvent pleinement contracter, posséder, décider et effectuer de leur propre chef toute la gamme des transactions financières. Ces unités institutionnelles sont regroupées en groupes ou « secteurs » ayant des motivations d'action et des comportements similaires.

Le SCN-1993 recommande de constituer des comptes pour les cinq regroupements ou secteurs institutionnels suivants :

- les sociétés non financières;
- les sociétés financières;
- les administrations publiques, y compris les administrations de sécurité sociale;
- les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages;
- les ménages.

En pratique, les divers pays regrouperont les unités institutionnelles selon la disponibilité des données. Dans les comptes canadiens, les sociétés financières sont regroupées avec les sociétés non financières pour constituer le « secteur des sociétés et des entreprises publiques » souvent désigné comme le « secteur des sociétés », sauf pour les comptes de flux financiers dans lesquels les opérations des sociétés financières sont montrées séparément pour bien dégager le rôle qu'elles jouent dans l'économie. De plus, à cause des problèmes de disponibilité des données, les ISBL au service des ménages sont regroupées avec les ménages eux-mêmes pour former le secteur institutionnel « des particuliers et

6. Au Canada, la classification type des industries de 1980 (CTI-1980) est présentement remplacée par le SCIAN-Canada. Une section ultérieure du texte discute de ce sujet.



Frontières de la production

des entreprises non constituées en société ». Le système canadien contient ainsi les trois secteurs institutionnels suivants :

- le secteur des sociétés;
- le secteur des particuliers et des entreprises individuelles (non constituées en société);
- le secteur des administrations publiques, lequel est subdivisé en :
 - administration fédérale;
 - administrations provinciales;
 - administrations locales;
 - Régime de pension du Canada et Régime des rentes du Québec.

Nous avons vu que les systèmes de comptes nationaux ont adopté le concept de produit intérieur comme concept central de la production. Cependant, les limites précises qui déterminent ce qui est ou n'est pas inclus dans la production sont fondamentales pour déterminer de façon consistante les revenus qui se dégagent de cette production. De plus, toutes les enquêtes destinées à mesurer des activités, agrégats et autres données qui peuvent être mis en corrélation avec la production doivent être conduites en tenant strictement compte des limites de cette notion de production. Seul le respect de ces dernières peut assurer un ensemble cohérent et intégré de données statistiques.

Deux points doivent être mentionnés relativement au périmètre de la production. Premièrement, l'usage courant est de définir la production intérieure comme étant celle qui s'effectue à l'intérieur des frontières géographiques d'un pays ou territoire. Toutefois, il est aussi depuis longtemps d'usage d'étendre les frontières géographiques pour inclure la rémunération du personnel des ambassades comme faisant partie de la production intérieure. Il en est de même pour la rémunération du personnel militaire à l'étranger. Compte tenu de ces exceptions qui violent en quelque sorte la notion d'une production se limitant aux frontières géographiques, le nouveau SCN-1993 parle plutôt de la production effectuée à l'intérieur d'un « territoire économique », ce dernier tenant alors compte des exceptions mentionnées relativement au personnel des ambassades ainsi qu'au personnel militaire à l'étranger. La production intérieure est alors définie comme celle effectuée par les unités productrices résidentes (établissement ou unité institutionnelle) d'un territoire économique, un résident étant une personne résidant sur ce territoire pour au moins une année ou y ayant un centre d'intérêt, tel un établissement. Le système canadien des comptes nationaux est conforme à ces définitions.



Comment on mesure la production

En second lieu, il s'agit de définir les types d'activité qui entrent dans le concept de production. Ce sujet fut historiquement litigieux et les comptables nationaux continuent de débattre les avantages et désavantages d'inclure certaines activités.

La définition opérationnelle de la production dans les comptes canadiens est conforme à la norme du SCN-1993 qui définit la production comme une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle, qui met en œuvre des entrées (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des sorties (biens et services). Le concept de production inclut :

- la production de tous les biens et de tous les services individuels ou collectifs fournis ou destinés à être fournis à des unités autres que celles qui les produisent, y compris la production des biens et des services entièrement consommés dans le processus de production;
- la production pour compte propre de tous les biens conservés par les producteurs pour leur propre consommation finale ou pour leur propre formation brute de capital;
- la production pour compte propre de services de logements occupés par leurs propriétaires et de services domestiques et personnels qui sont fournis grâce à l'emploi de personnel domestique rémunéré.

Il faut spécifier ici que les services domestiques et personnels effectués par les ménages eux-mêmes pour leur propre compte sont exclus du périmètre de la production des comptes nationaux. L'inclusion de ces diverses activités aurait pour effet de réduire les statistiques du chômage à zéro et de réduire considérablement l'utilité des comptes. Par ailleurs, les mêmes activités, lorsque rémunérées et effectuées par des domestiques, sont incluses dans les activités de production. D'un autre côté, les services rendus par les logements à leurs propriétaires occupants sont inclus dans la production de sorte que la production totale ne varie pas simplement à cause d'un changement dans le ratio de propriétaires/locataires. De même, les produits de la ferme utilisés par les agriculteurs pour leur propre usage sont inclus dans les frontières de la production.

Une fois les frontières de la production déterminées, nous pouvons mesurer cette dernière par au moins trois approches différentes et complémentaires. Nous pouvons identifier ces méthodes par la phrase suivante qui se réfère au phénomène de la production et à ses effets :

« La **production** crée des **revenus** qui sont **dépensés** sur des biens et services. »

Les trois méthodes dont il s'agit sont celle de la **production**, celle des **revenus** (valeurs ajoutées) et celle des **dépenses**. Nous allons décrire ces méthodes et montrer comment elles sont de fait

Méthode de la production (méthode du compte de production)

explicitées dans les tableaux entrées-sorties, lesquels sont des éléments constitutifs importants de tout système de comptes économiques intégrés.

La méthode de la production peut être illustrée par le recours à un compte hypothétique de production. Un tel compte en T, conforme aux nomenclatures du SCN-1993, est présenté au tableau 1.

Les établissements classés dans une branche d'activité donnée produisent ensemble une certaine valeur totale de production identifiée par A du côté des ressources (sorties). Cette production comprend la production écoulee ou vendue au cours de la période ainsi que la valeur des inventaires accumulés sous forme de produits finis ou en cours de production. Du côté des emplois, le compte enregistre tous les biens et services (entrées) que cette branche a dû acquérir d'autres branches afin de les utiliser et de les transformer en vue de produire ses propres sorties. Les biens et services utilisés par cette branche pour les transformer constituent la consommation intermédiaire de la branche. L'excédent de la valeur de production sur la consommation intermédiaire représente la valeur que la branche industrielle a « ajoutée » à tous les autres biens et services acquis d'autres branches. Cette valeur ajoutée constitue de fait la véritable contribution de cette branche à la production totale, puisque la consommation intermédiaire ne représente en fait que des coûts de production correspondant aux sorties d'autres branches. La « valeur ajoutée » d'une branche est en réalité le fondement du concept de production. On peut ici parler de la production intérieure d'une branche. En ce qui concerne la valeur totale de production d'une branche, elle contient trois composantes : les coûts des biens et services achetés d'autres branches, les coûts reliés aux coûts d'usure occasionnés par l'utilisation du capital fixe employé dans la production (les dépenses d'amortissement des entreprises appelées consommation de capital fixe) et la valeur ajoutée (production intérieure) de la branche. Cette valeur ajoutée peut être mesurée brute ou nette selon que l'on y inclut ou non le coût de la consommation de capital. La valeur ajoutée nette exclut la consommation de capital et correspond en fait à la rémunération des facteurs de production.

Tableau 1
Compte de production d'une branche industrielle

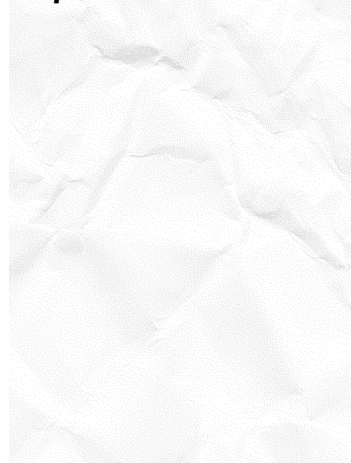
Emplois	Ressources
B) Consommation intermédiaire :	Production :
• Bien x utilisé	• Bien 1 produit
• Bien y utilisé	• Bien 2 produit
• Bien z utilisé	• Bien 3 produit
• Etc.	
Solde : A-B) Valeur ajoutée brute	A) Total : Valeur de la production
C) Consommation de capital fixe	
Solde : A-B-C) Valeur ajoutée nette	



Méthode des revenus ou de la valeur ajoutée



Méthode des dépenses



Notons que le Système des comptes nationaux canadiens (SCNC) produit pour chaque année des comptes de branches industrielles tels qu'exposés au tableau 1. Le SCN-1993 recommande cependant de produire également régulièrement ce genre de comptes pour chaque secteur institutionnel. Cette recommandation pose des problèmes sérieux de disponibilité des données et des problèmes de concordance entre les données obtenues des établissements, d'une part, et des entreprises, d'autre part. Le Canada ne produit pas pour le moment de compte de production pour les divers secteurs institutionnels mais poursuit ses recherches sur les relations entreprises-établissements et se situe à l'avant-garde dans ce domaine. Il y a par ailleurs lieu de s'interroger sur l'utilité non évidente et probablement marginale de produire des comptes de production par secteur institutionnel.

Nous venons de voir que la production crée une valeur ajoutée. Celle-ci est distribuée par les unités productrices sous forme de rémunérations pour les différents types de facteurs de production utilisés (travail et capital). La valeur ajoutée d'une unité de production recensée ou de la totalité d'une branche de production industrielle est égale à la somme des rémunérations des facteurs de production qu'on peut y recenser. La production d'une branche est donc la somme des salaires, loyers, intérêts et excédents d'opération qu'on peut observer dans cette branche. Cette méthode, appliquée par industrie, donne la production par industrie d'origine. Les revenus des facteurs ainsi recensés représentent alors la distribution primaire des facteurs, soit la distribution des revenus par facteur avant toute redistribution secondaire par le gouvernement ou d'autres secteurs. La méthode peut être appliquée pour l'économie dans son ensemble. Il s'agit de faire la somme de toutes les rémunérations des facteurs : salaires, revenus de placement, loyers, excédents d'exploitation; c'est la production au coût des facteurs.

La production crée des revenus qui sont dépensés... La troisième méthode de mesure de la production est de mesurer les dépenses ou plus précisément l'utilisation finale des biens et services qui sont produits dans le territoire économique. L'utilisation finale seule est considérée de façon à exclure toutes les consommations intermédiaires qui ne sont que des coûts de production, comme nous l'avons vu.

Les dépenses finales dans une économie sont constituées de deux types de dépenses selon la nature des biens sur lesquels elles portent : les dépenses de consommation et les dépenses d'investissement appelées dépenses de formation de capital. Les dépenses de consommation portent sur des biens dont l'utilisation les fait disparaître et qui ne sont pas destinés à être réutilisés dans le processus de production. Par ailleurs, les dépenses de formation de capital portent sur des biens dont la durée de vie est plus

longue que la période comptable considérée et qui sont destinés à être réutilisés dans une période future de production. On distingue la formation de capital « fixe » en bâtiment ou en machinerie et équipement et la formation de capital réalisée sous la forme d'accumulation d'inventaire. Un compte illustrant la provenance des biens et des services ainsi que leurs utilisations finales nous aidera à exposer la méthode de la dépense pour évaluer la production. Le tableau 2 présente un tel compte.

Tableau 2

Compte montrant la provenance et l'utilisation des biens et services

Provenance	Utilisations
Production intérieure (valeur ajoutée) des branches + Importations	Dépenses de consommation Dépenses pour la formation de capital fixe Accumulation d'inventaire (ΔI) Exportations
Égale : Ensemble des biens et services disponibles	Égale : Utilisations totales des biens disponibles

Le tableau 2 montre, d'une part, la provenance des biens et services disponibles constituée de la valeur ajoutée des branches et des importations de biens et services. D'autre part, il montre les différentes utilisations faites de cette production disponible : les biens et services sont soit consommés, soit utilisés pour la formation de capital fixe, soit exportés ou accumulés sous forme d'inventaire (ΔI). Il y a égalité entre les biens disponibles et les biens utilisés. En transcrivant ces informations sous la forme d'une simple équation, nous avons :

$$\text{Valeur ajoutée des branches} + \text{Importations} = \text{Consommation} + \text{Formation de capital fixe} + \Delta I + \text{Exportations}$$

En renvoyant les importations du côté droit de l'équation, nous obtenons :

$$\text{Valeur ajoutée des branches} = \text{Consommation} + \text{Formation de capital fixe} + \Delta I + \text{Exportations} - \text{Importations}$$

Le côté droit de l'équation précédente nous indique comment fonctionne la méthode de la dépense finale pour l'estimation de la production : il suffit de mesurer les dépenses de consommation et de formation de capital incluant la valeur de la variation des inventaires et d'y ajouter les exportations nettes, c'est-à-dire les exportations moins les importations.

Les trois méthodes de mesure de la production sont mises côte à côte dans le tableau 3 ci-dessous. La méthode de production, du moins telle qu'utilisée dans les tableaux d'entrées-sorties, estime la production des branches selon une évaluation départ-usine à laquelle des marges de commerce et de transport sont ajoutées. Pour obtenir une évaluation aux prix du marché, il faut introduire un ajustement pour tenir compte des impôts et subventions sur les produits. Cet ajustement a été fait dans la méthode de production illustrée au tableau 3. La méthode des revenus produit pour sa part une estimation de la production « nette » au « coût des facteurs ». Il faut y ajouter une provision pour la consommation de capital utilisé pour obtenir une estimation de la production « brute » et inclure les impôts indirects moins les subventions pour passer « aux prix du marché ». Quant à la méthode des dépenses, toutes les évaluations sont au prix d'acquisition, c'est-à-dire du marché.

Tableau 3
Les trois méthodes d'évaluation du Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché

Méthode de la production	Méthode des revenus	Méthode des dépenses
Valeurs brutes de la production de l'ensemble des branches industrielles	Rémunérations des salariés + Bénéfices des sociétés + Intérêts et revenus de placement, y compris les loyers nets	Dépenses de consommation finales (des particuliers et...) + Dépenses courantes des administrations publiques en biens et services + Dépenses de formation brute de capital fixe
Moins : Valeur des consommations intermédiaires	+ Revenus nets des entreprises non incorporées	+ Variation de la valeur des stocks + Exportations
Plus : Impôts indirects moins subventions	Plus : Impôts indirects moins subventions Plus : Provision pour la consommation de capital	Moins : Importations
Égale : Produit intérieur brut aux prix du marché	Égale : Produit intérieur brut aux prix du marché	Égale : Produit intérieur brut aux prix du marché

Tableau d'entrées-sorties

Le tableau d'entrées-sorties constitue une partie intégrante fort importante d'un système de comptabilité économique. Il fournit de fait un cadre général clé pour vérifier la cohérence interne des principales statistiques sur la production, les revenus et les dépenses. Comme nous le verrons dans les paragraphes qui suivent, la préparation d'un tel tableau nécessite en principe l'utilisation des trois méthodes de mesure de la production, ce qui permet de vérifier la cohérence des données.



Le tableau 4 présente un tableau d'entrées-sorties selon les présentations usuelles de Statistique Canada. Le tableau est divisé en quatre quadrants spécifiques :

- Le quadrant 1 montre l'utilisation des différents biens et services par les industries afin de produire leurs propres sorties. Chaque colonne représente la consommation intermédiaire de biens et services d'une industrie particulière. La dernière ligne du quadrant donne le total de la consommation intermédiaire pour chaque industrie.
- Chaque colonne du quadrant 2 montre la valeur ajoutée par industrie, laquelle correspond à la rémunération des facteurs de production. La dernière ligne du quadrant 2 donne la production (valeur ajoutée brute ou PIB) aux prix du marché pour chaque industrie. Au bas des quadrants 1 et 2, une ligne a été ajoutée qui montre le total des entrées brutes par industrie, c'est-à-dire le total de la consommation intermédiaire et de la valeur ajoutée par industrie. Le grand total des entrées brutes pour les industries des quadrants 1 et 2 est le total C, lequel est la somme des totaux du quadrant 1, soit A, et du quadrant 2, soit B.
- Le quadrant 3 représente la demande ou les utilisations finales de biens et services. Nous y retrouvons la somme des dépenses de consommation des personnes, les dépenses courantes des administrations publiques, la formation de capital et les exportations moins les importations. Chaque colonne du quadrant 3 présente les dépenses finales d'un secteur institutionnel pour divers biens et services que l'on retrouve dans chacune des lignes du quadrant. Le total E du quadrant 3 donne le total des utilisations finales des biens et services produits par les industries dont les entrées se retrouvent aux quadrants 1 et 2.
- Le quadrant 4 représente des achats directs de main-d'œuvre et d'autres facteurs de production faits par les secteurs de la demande finale, achats qui ont une triple caractéristique :
 - ils constituent une valeur ajoutée, c'est-à-dire une contribution à la production totale;
 - cette valeur ajoutée n'a pas été enregistrée dans le quadrant 2;
 - cette valeur ajoutée est constituée de biens ou services finaux directement consommés par le secteur de la demande finale qui effectue la dépense.

L'achat direct de main-d'œuvre par les administrations publiques constitue une dépense finale dans le système. Il s'agit d'une production ou valeur ajoutée qui n'est pas enregistrée dans le quadrant 2. Ce fait est indiqué dans le quadrant 4, dans la colonne représentant les dépenses courantes des administrations publiques. L'achat direct de main-d'œuvre et d'autres facteurs de production peut être réalisé par d'autres secteurs institutionnels également, par exemple, lorsque le secteur des personnes (et

Tableau 4
Tableau entrées-sorties

Entrées des industries						Secteurs institutionnels de la demande finale					Sorties des industries : production brute de biens et services	
	Agriculture, pêche, forêt	Mines et carrières	Fabrication	Autres	Marges commerciales	Total des entrées intermédiaires	Dépenses personnelles	Dépenses courantes des administrations publiques	Formation de capital fixe et stock	Exportations moins importations		PIB aux prix du marché
Biens et services												
Produit 1												
Produit 2												
Produit 3												
Produit 4												
Autres produits												
Marges commerciales												
Total des entrées intermédiaires						A					E	G
Entrées primaires												
Revenu du travail								Achats directs de main-d'œuvre				
Excédent d'exploitation des entreprises												
Impôts indirects moins subventions												
PIB aux prix du marché						B		D			F	PIB : B+F
Entrées brutes des industries						C					PIB : E+F	

entreprises non constituées en société) engage directement les services d'aides domestiques.

Le produit intérieur brut aux prix du marché peut être obtenu de diverses façons qui correspondent aux concepts des trois méthodes élaborés antérieurement :

- Méthode de la production :

Total des entrées des industries C

Moins : Total des entrées intermédiaires - A

Égale : Valeur ajoutée des industries B

À la valeur ajoutée des industries, il faut ajouter la valeur ajoutée directement par les secteurs institutionnels, de sorte que :

$$\text{PIB aux prix du marché} = C - A + F$$

- Méthode des revenus :

Il s'agit ici de tout simplement faire la somme des totaux des quadrants 2 et 4, c'est-à-dire de la valeur ajoutée des industries et de la valeur ajoutée directement par les secteurs institutionnels :

$$\text{PIB aux prix du marché} = B + F$$

- Méthode des dépenses :

Pour suivre cette méthode, nous devons ici additionner les dépenses finales des secteurs institutionnels pour les biens et services, soit E, et leurs dépenses directes pour l'utilisation des facteurs de production, soit F. Nous avons donc :

$$\text{PIB aux prix du marché} = E + F$$



Comptes des secteurs institutionnels

En regard des tableaux d'entrées-sorties, nous devons mentionner que Statistique Canada produit maintenant annuellement ce genre de tableaux pour l'ensemble du Canada et pour chacune des provinces. Ces tableaux, qui sont rectangulaires du fait qu'ils comptent beaucoup plus de biens et services que d'industries, sont produits à divers niveaux d'agrégation, les niveaux les plus détaillés comprenant quelque 600 biens et services, 200 industries et 135 secteurs de la demande finale.

L'activité économique est retracée dans les comptes par le biais de l'enregistrement de diverses opérations effectuées par les agents économiques regroupés, soit par branche industrielle, soit par secteur institutionnel. Les tableaux 5 et 6 présentent les divers comptes recommandés dans le SCN-1993. Les comptes sont articulés entre eux, de sorte que l'emploi d'un secteur constitue la ressource d'un autre, ce qui signifie, comme le disent les comptes canadiens, que la dépense dans un compte donné se retrouve comme revenu dans l'un des comptes d'un autre secteur. Nous devons souligner la suite rationnelle de ces comptes, chacun reprenant dans un ordre logique le solde du compte antérieur. Les sections qui suivent décrivent les différentes catégories des comptes institutionnels selon la structure recommandée par le SCN-1993.

Comptes de production, de distribution et d'utilisation du revenu

Le tableau 5 présente les comptes de production, de distribution et d'utilisation du revenu recommandés. Le SCN-1993 recommande de produire régulièrement des comptes de production à la fois pour les branches industrielles et pour chacun des secteurs institutionnels résidents. Nous avons déjà mentionné que le Canada ne produit pas de tels comptes de production pour les secteurs institutionnels, bien qu'il les produise pour les branches. Des comptes de production par branche sont également produits pour chaque province dans le cadre de la production de tableaux d'entrées-sorties.

Les comptes de distribution recommandés par le SCN-1993 se divisent en deux comptes distincts de façon à faire ressortir des soldes particulièrement significatifs. Ce sont les comptes d'affectation des revenus primaires et les comptes de distribution secondaire des revenus.

Les premiers de ces comptes, soit les comptes d'affectation des revenus primaires, sont articulés avec les comptes de production en ce sens qu'ils reprennent en ressources (comme revenus) les revenus générés du côté emplois des comptes de production. Ils servent en fait à diriger les revenus primaires issus de la production intérieure vers les secteurs producteurs d'une part (du côté ressources), puis vers les secteurs propriétaires des facteurs primaires d'autre part (côté emplois). Ils enregistrent ainsi tous les revenus de placement à recevoir par les secteurs, y compris

de tels revenus provenant de l'affectation des facteurs à la production à l'étranger, et les redistribuent, du côté des emplois, vers les secteurs créanciers, actionnaires, propriétaires fonciers et les non-résidents propriétaires des facteurs. Les soldes de ces comptes sont les revenus primaires des divers secteurs découlant de leur participation à la production, que celle-ci soit intérieure au territoire ou extérieure. La somme de ces revenus primaires pour l'ensemble des secteurs institutionnels résidents donne le **Revenu national net**. On peut aussi calculer cet agrégat sur une base brute, en y ajoutant la provision pour consommation de capital qui se trouve du côté emplois dans les comptes de production.

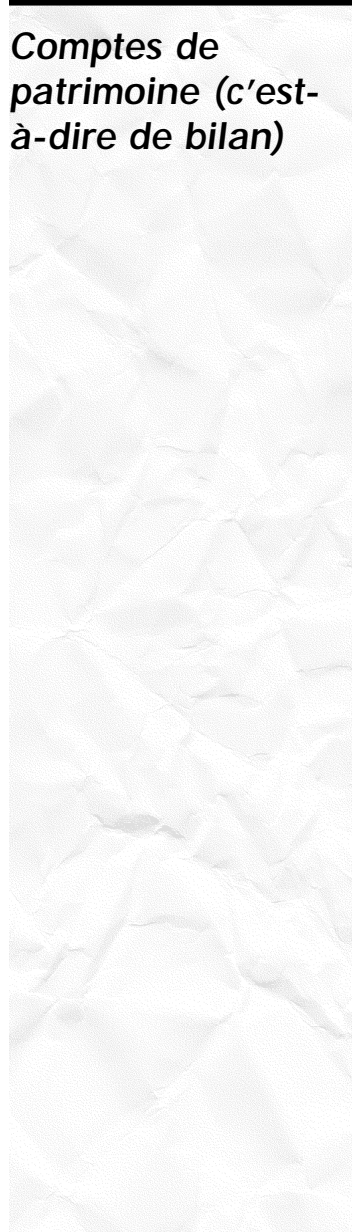
Tableau 5
Comptes de production, de distribution et d'utilisation des revenus selon SCN-1993

Compte de production		Compte d'affectation des revenus primaires		Compte de distribution secondaire du revenu		Compte d'utilisation du revenu (disponible)	
Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Consommation intermédiaire	Valeur brute de la production aux prix du marché	Revenus de propriété à payer	Salaires	Transferts courants à payer à un autre secteur institutionnel résident (ou à l'étranger)	Solde reporté des revenus primaires	Dépenses finales courantes du secteur	Revenu disponible reporté
Impôts moins subventions			Impôts moins subventions des adm. publiques				
Provision pour consommation de capital			Excédents d'exploitation		Transferts courants à recevoir d'un autre secteur institutionnel résident (ou de l'étranger)		
			Revenus de placement gagnés				
			Loyers gagnés				
Solde : Valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs		Solde des revenus primaires. Le total pour tous les secteurs résidents donne le Revenu national net.		Solde : Revenu disponible d'un secteur. Le total pour les secteurs résidents donne le Revenu national net disponible.		Solde : Epargne nette du secteur	

Les seconds comptes, soit les comptes de distribution secondaire des revenus, sont destinés à enregistrer les diverses opérations de transfert courants entre les secteurs de façon à dégager, pour chacun des secteurs, son « revenu disponible ». Un transfert est une somme transférée d'un secteur à un autre, sans qu'aucune contrepartie n'y soit liée. C'est ainsi que les impôts sur les revenus ou les propriétés constituent des transferts de certains secteurs vers les gouvernements. De même, les sommes encaissées en vertu de divers programmes de sécurité sociale constituent des transferts des gouvernements vers des secteurs institutionnels bénéficiaires. Du côté des ressources (revenus), ces comptes reprennent les soldes de revenus primaires de chacun des secteurs spécifiques et y sont ajoutés les transferts à recevoir d'autres secteurs ainsi que de l'étranger. Du côté



Comptes de patrimoine (c'est-à-dire de bilan)



son besoin net (-) de financement. Pour chaque secteur, ce solde représente le montant qui peut être prêté ou qui doit être emprunté.

Le compte financier, pour sa part, indique comment les secteurs déficitaires, c'est-à-dire les emprunteurs nets, obtiennent les ressources financières dont ils ont besoin par le biais d'engagements ou par la liquidation d'actifs financiers. Il montre également comment les secteurs qui dégagent des capacités de financement affectent ces surplus en se procurant des actifs financiers ou en réduisant leurs engagements. Les variations d'actifs et de passifs sont présentées par type d'instruments : numéraire et dépôts, titres financiers sous forme d'actions, obligations, hypothèques, etc.

Le compte de patrimoine d'un secteur institutionnel présente tout simplement la valeur de ses actifs à la fois financiers et non financiers ainsi que la somme de ses passifs du même genre. L'excédent de la valeur des actifs sur les passifs donne la « valeur nette » du patrimoine du secteur. Les créances (actifs) et les dettes (passifs) des secteurs peuvent être des créances ou des dettes vis-à-vis de l'étranger. En totalisant la somme des actifs sur les passifs de tous les secteurs résidents entre eux, ces actifs et passifs s'annulent laissant, de façon nette, le bilan du territoire économique vis-à-vis du reste du monde.

Un compte de patrimoine ou de bilan représente la valeur des actifs et des passifs d'un secteur à un moment précis. Entre les dates de publication de ces bilans, plusieurs événements peuvent se passer qui risquent d'affecter les valeurs des actifs et des passifs. Le SCN-1993 prévoit deux comptes spécifiques pour enregistrer ces changements et les reporter dans les comptes de patrimoine : les comptes des autres changements d'actifs et les comptes de réévaluation. Les comptes des autres changements d'actifs sont des comptes qui enregistrent les changements dans les volumes d'actifs des secteurs dus à divers événements tels que catastrophes et guerres, saisies, épuisements de ressources naturelles, vols, infestations, etc. Les comptes de réévaluation des secteurs rapportent les gains et pertes en capital (gains de détention) qu'ils réalisent sur leurs actifs et passifs entre deux exercices de bilan.

Comptes sectoriels canadiens versus les comptes du SCN-1993

Le système international SCN-1993 recommande de construire les comptes suivants par secteur :

1. Compte de production;
2. Compte de distribution primaire du revenu;
3. Compte de distribution secondaire du revenu;
4. Compte d'utilisation du revenu;
5. Compte de capital;
6. Compte financier;
7. Compte de patrimoine (incluant compte des autres changements d'actifs et compte de réévaluation).

Le tableau 7 présente la structure et le contenu des comptes de production et quelques comptes sectoriels du Canada. Le Système de comptes nationaux du Canada ne produit pas de compte de production par secteur institutionnel tel que recommandé par le SCN-1993. Ces comptes de production par secteur ne sont pas jugés intéressants sur le plan analytique et nécessiteraient de plus d'importants investissements de ressources pour les produire.

Tableau 7
**Comptes de production et sectoriels des revenus et des dépenses du
Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC)**

Compte de production		Compte consolidé de production		Compte de revenus et dépenses		Compte de financement du capital	
Emplois	Ressources	Dépenses primaires	Recettes	Dépenses	Revenus	Utilisation	Épargne
Consommation intermédiaire	Valeur brute de la production aux prix du marché	Rémunération répartie par secteur	Ventes des entreprises réparties par secteur institutionnel	Revenus de propriété à payer aux créanciers, actionnaires, y compris aux non-résidents	Revenus primaires gagnés par chaque secteur incluant revenus gagnés à l'étranger	Investissements en capital fixe	Épargne nette du secteur
Provision pour consommation de capital		Bénéfices des sociétés avant impôts	Ventes de services directs de main-d'œuvre entre particuliers	Transferts courants à payer aux autres secteurs, y compris aux non-résidents	Transferts à recevoir des autres secteurs, y compris des non-résidents	Investissements en stocks	Provisions pour consommation de capital
Impôts moins subventions		Revenus nets des entreprises individuelles, y compris loyers	Ventes entre adm. publiques de services de main-d'œuvre et de consommation de capital	Dépenses finales courantes		Actifs existants	Transferts de capitaux
		Ajustement de la valeur des stocks					
		Impôts indirects moins subventions par palier d'administration					
		Provisions pour consommation de capital					
Solde : Valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs		Divergence statistique	Divergence statistique			Divergence statistique	Divergence statistique
				Solde : Épargne nette			
		PIB aux prix du marché	PIB aux prix du marché			Solde : Prêt net	

Par ailleurs, la production et les revenus courants de l'économie canadienne sont régulièrement estimés dans les comptes dits de « revenus et dépenses » qui sont publiés annuellement ainsi que trimestriellement selon la méthode des revenus et celle des dépenses. Des tableaux sommaires du PIB selon les deux méthodes sont également publiés annuellement par l'organisme fédéral pour chaque province.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) publie également annuellement des comptes économiques de revenus et dépenses pour le Québec. Les méthodes d'estimation utilisées sont les mêmes que celles de Statistique Canada et toute différence entre les deux ensembles d'estimations annuelles ne porte que sur les données les plus récentes et s'explique du fait que le Québec publie ses comptes plusieurs mois avant l'organisme fédéral. Par ailleurs, il faut mentionner également que le Québec publie ses comptes annuels avec un niveau de détail beaucoup plus prononcé que ne le fait Statistique Canada. À l'instar des comptes trimestriels produits par Statistique Canada, le Québec produit également des estimations trimestrielles pour le Québec avec un délai de production fixe de trois semaines après la publication des données canadiennes.

Le tableau 8 présente, pour l'année 1998, les tableaux sommaires des comptes économiques annuels de l'ISQ lesquels estiment le PIB du Québec selon les deux optiques, soit celle des revenus et celle des dépenses. Le seul élément de ces comptes dont nous n'avons pas encore traité est l'ajustement de la valeur des stocks dans l'estimation du PIB selon les revenus. Il s'agit là d'un ajustement destiné à éliminer tout gain ou perte de capital sur les stocks d'inventaire au cours de la période, ces gains appartenant non pas aux estimations de la production mais à l'estimation des patrimoines. Cet ajustement a sa contrepartie dans la méthode des dépenses dû au fait que la variation des stocks y est estimée à partir des prix moyens des stocks au cours de la période.

Tableau 8
Produit intérieur brut selon les revenus et les dépenses

Produit intérieur brut en termes de revenus, Québec, 1998		Produit intérieur brut en termes de dépenses, Québec, 1998	
	'000 000 \$		'000 000 \$
Rémunération des salariés	102 029	Dépenses personnelles en biens et services de consommation	117 835
Bénéfices des sociétés avant impôts	16 008	Dépenses courantes nettes des administrations publiques en biens et services	42 616
Intérêts et revenus divers de placement	11 912	Formation brute de capital fixe	32 333
Revenu comptable net des exploitants agricoles	662	Investissements en stocks	1 306
Revenu net des entreprises individuelles non agricoles, loyers compris	11 504	Exportations de biens et services	110 470
Ajustement de la valeur des stocks	-395	Moins : Importations de biens et services	110 627
Revenu intérieur net aux coûts des facteurs	141 720		
Impôts indirects moins subventions	28 418		
Provision pour consommation de capital	22 415		
Divergence statistique	690	Divergence statistique	-690
Produit intérieur brut aux prix du marché	193 243	Produit intérieur brut aux prix du marché	193 243
Produit intérieur brut aux coûts des facteurs	164 825	Demande intérieure finale	192 784



Si les comptes canadiens et ceux du Québec ne comportent pas de compte de production pour chaque secteur institutionnel, ils comportent tous deux par ailleurs des comptes consolidés de production qui sont complètement articulés avec les autres comptes de revenus et dépenses. Le compte consolidé de production est décrit dans le tableau 7. Il présente, d'une part, les revenus que divers secteurs retirent de leur production et, d'autre part, leurs dépenses primaires relatives à la production. Les ventes et les dépenses primaires sont articulées avec les secteurs institutionnels selon les principes de la comptabilité en partie double, le revenu d'un secteur étant la dépense d'un autre secteur. De même, les dépenses d'un secteur pour fins de production constituent pour divers secteurs des revenus primaires. Le compte est consolidé de deux points de vue différents : d'une part, il remplace les comptes de production de chacun des secteurs et, d'autre part, la consolidation des comptes fait conceptuellement disparaître les achats et ventes de biens et services intermédiaires de façon qu'il ne reste dans le compte que les ventes finales et les paiements de revenus primaires, soit les mêmes informations que celles enregistrées dans les quadrants 2, 3, et 4 des tableaux d'entrées-sorties examinés plus haut.

L'ensemble des opérations des comptes de distribution primaire, de distribution secondaire et d'utilisation du revenu sont, dans les comptes canadiens, regroupées à l'intérieur des comptes de revenus et dépenses. Le tableau 7 liste les diverses opérations enregistrées dans ces comptes : revenus primaires gagnés et transferts courants à recevoir du côté des revenus, et revenus de propriété et transferts à payer du côté des dépenses. Les dépenses finales courantes du secteur, telles les dépenses de consommation pour le secteur des personnes, sont également enregistrées du côté des dépenses. Le solde du compte des revenus et dépenses donne l'épargne nette d'un secteur.

En regroupant plusieurs types de comptes prévus dans le SCN-1993, les comptes de revenus et dépenses du Canada peuvent masquer d'importants soldes qui représentent des concepts et agrégats analytiques importants, tel le revenu personnel disponible. Toutefois, toutes les informations nécessaires pour produire ces agrégats existent dans les comptes canadiens et la plupart des concepts significatifs sur un plan provincial existent également dans les comptes de revenus et dépenses du Québec. Dans les comptes canadiens et québécois, ces divers agrégats sont en fait présentés et calculés dans des tableaux analytiques supplémentaires. Les différences des comptes canadiens de revenus et dépenses d'avec le SCN-1993 sont essentiellement des différences de présentation plutôt que de contenu.

Le compte de financement du capital a essentiellement le même contenu que le compte de capital recommandé par le SCN-1993. Le tableau 7 ne montre pas les comptes de flux financiers du système de comptes canadiens, mais ceux-ci sont aussi essentiellement les mêmes que ceux du SCN-1993.



Reste du monde

Le Système de comptes nationaux du Canada comprend également un compte de patrimoine ou de bilan qui établit par secteur et pour l'ensemble des secteurs les actifs, les passifs et la valeur nette. Y sont pris en compte les autres changements d'actifs et les gains de détention pour lesquels des comptes sont prévus dans le SCN-1993.

Le reste du monde est constitué des non-résidents avec qui les secteurs institutionnels résidents transigent ou effectuent diverses opérations. Des comptes de non-résidents sont prévus à la fois dans le SCN-1993 et les comptes canadiens. Le SCN-1993 prévoit pour le reste du monde des comptes à peu près similaires aux comptes prévus pour les secteurs résidents et les opérations qui y sont enregistrées sont articulées avec les comptes des secteurs résidents. Le SCN-1993 prévoit également un compte d'actifs et de passifs extérieurs, lequel fait ressortir la dette nette des résidents envers l'extérieur.

Le Système de comptes nationaux du Canada possède un secteur des non-résidents pour lesquels les opérations courantes sont parfaitement intégrées aux comptes des secteurs résidents. Par ailleurs, les transactions financières sont moins bien intégrées. Les données courantes relatives au compte de revenus et dépenses des non-résidents proviennent du système canadien de la balance des paiements, lequel fait conceptuellement partie intégrante du Système de comptes nationaux. Le système canadien de la balance des paiements, pour sa part, suit de près les normes énoncées à cet égard par le Fonds monétaire international (FMI).

Le système de la balance des paiements se divise en deux parties, le compte courant et le compte de capital. Le compte courant, qui enregistre les opérations en biens et services ainsi que les mouvements de revenus de placement, fournit les données qui sont complètement intégrées avec les comptes de revenus et dépenses des résidents. Le compte de capital enregistre par ailleurs les mouvements de fonds internationaux qui sont la contrepartie comptable du compte courant. Ces mouvements sont enregistrés par type de mouvements : investissements directs, investissements en portefeuille, créances gouvernementales, etc. Un bilan annuel des investissements internationaux fait également partie du système, lequel établit le montant et la nature de la dette internationale du Canada. Le bilan des investissements internationaux présente ainsi les créances des résidents sur les non-résidents comme actifs et les engagements des résidents envers les non-résidents comme éléments de passifs.

Relation entre quelques agrégats

Le tableau 8 contient certains agrégats interreliés de la façon suivante du côté de la méthode des revenus :

Revenu intérieur net aux coûts des facteurs

+ Provision pour consommation de capital = PIB aux coûts des facteurs

+ Impôts indirects moins subventions = PIB aux prix du marché

Le tableau 8 fait aussi apparaître la notion de demande intérieure finale du côté de la méthode des dépenses. La demande finale est la demande totale des secteurs institutionnels résidents en produits finis. Cela signifie que son estimation doit exclure les produits invendus, c'est-à-dire les variations d'inventaire, et exclure la demande des non-résidents représentée par les exportations. Par contre, la demande des résidents porte sur les produits importés lesquels ont été soustraits dans l'estimation du PIB aux prix du marché. Ces ajustements donnent la relation suivante :

Demande intérieure finale =
PIB aux prix du marché - Investissements totaux en stocks
- Exportations
+ Importations

L'un des concepts depuis longtemps populaire est celui de Produit national brut (PNB). Il est maintenant généralement accepté que ce concept est un concept de revenu plutôt qu'un concept de production. Il se définit comme le revenu total gagné par les propriétaires des facteurs de production grâce à la participation de leurs facteurs à la production totale, que cette production ait lieu à l'intérieur de leur territoire de résidence ou à l'extérieur de ce dernier. Pour passer du PIB aux prix du marché au PNB aux prix du marché, il est nécessaire d'ajouter les revenus gagnés par les résidents travaillant à l'étranger et d'exclure les revenus gagnés par les non-résidents travaillant sur le territoire économique. Il est aussi nécessaire d'ajouter les revenus divers de placement obtenus par les propriétaires mettant en œuvre leur capital à l'étranger et de soustraire les revenus de placement dus aux propriétaires mettant en œuvre leur capital à l'intérieur du territoire. Dans les comptes canadiens, étant donné l'absence de données, seul l'ajustement concernant les revenus de placement est effectué pour passer du PIB au PNB. Les autres ajustements possibles sont considérés de toute façon comme négligeables et de valeurs plus ou moins équivalentes et s'annulant.

Le total du côté revenus du compte de revenus et dépenses des particuliers et entreprises individuelles donne le « Revenu personnel » lequel est un concept largement utilisé. Le revenu personnel représente le total de deux composantes, soit les revenus primaires gagnés par les particuliers, d'une part, et les divers transferts reçus des autres secteurs, y compris l'étranger, d'autre part. Ce total n'est cependant pas le total du revenu disponible des personnes puisque celles-ci doivent nécessairement payer des

Données en dollars constants

impôts avant de disposer de ces revenus. Le « revenu personnel disponible » est en fait égal au revenu personnel moins les transferts (impôts) des particuliers aux administrations publiques.

Les estimations de la production (PIB) sont annuellement et trimestriellement publiées en dollars courants tant pour le Canada que pour le Québec. Des données sont également disponibles en dollars d'une année de base, cette année ayant été fixée à 1992 lors de la révision historique des comptes canadiens en 1997, en même temps que les comptes canadiens ont incorporé nombre de recommandations du SCN-1993. Les données en dollars constants de 1992 résultent du dégonflement, selon des indices de prix appropriés, des différentes composantes de la demande intérieure brute. Le dégonflement des données nominales enlève les variations de la production dues simplement aux variations des prix, les données sur la production reflétant alors les seules variations de volume. Les données sur le volume de production sont alors beaucoup plus appropriées pour analyser la croissance économique réelle totale ou per capita et elles sont également très utiles dans les analyses de productivité.

Les comptes annuels et trimestriels de revenus et dépenses publiés par Statistique Canada pour le Canada, de même que les comptes correspondants publiés pour le Québec par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), contiennent des estimations en dollars constants pour chaque élément de la demande finale ainsi que pour le total du PIB.

D'autres statistiques sur la production réelle sont aussi publiées mensuellement par Statistique Canada et par l'ISQ. En effet, Statistique Canada et l'ISQ produisent mensuellement des données sur le produit intérieur brut réel par industrie. Ces séries statistiques prennent comme assise de départ les données détaillées fournies par les tableaux d'entrées-sorties et sont mises à jour à partir de divers indicateurs disponibles. Selon l'approche d'obtention de ces séries de données par industrie, les données réelles sont théoriquement obtenues par la méthode dite de « double déflation » qui consiste à dégonfler à la fois les sorties et les entrées intermédiaires pour obtenir la valeur ajoutée réelle par différence. Les retards qu'implique la production de tableaux d'entrées-sorties obligent la mise à jour des données réelles par le biais de séries statistiques apparentées, tel l'emploi, qui servent de projecteurs. L'hypothèse est alors faite que la productivité des industries concernées ne varie pas à court terme et que ces indicateurs de production ou d'intrants réels fournissent une bonne approximation du changement des volumes de production (valeurs ajoutées réelles) de chacune des industries.

Désaisonnalisation des données

Les séries de données mensuelles ou trimestrielles de la production et d'autres variables apparentées sont désaisonnalisées de façon à éliminer de leurs contenus les fluctuations qui ne sont dues qu'à des phénomènes physiques saisonniers ou reliées aux habitudes ou à la culture. Telles sont les variations de la longueur des semaines de travail découlant de fêtes légales. Les séries de données désaisonnalisées reflètent beaucoup mieux les tendances fondamentales et cycliques des activités qu'elles représentent.

Problèmes et limites de la comptabilité provinciale


Les comptes économiques du Québec, publiés régulièrement par l'Institut de la statistique du Québec, sont largement similaires aux comptes canadiens sur les plans méthodologique, de la structure et du contenu. Comme la majorité des données de base proviennent de Statistique Canada, les comptes et les données sont conceptuellement tout à fait intégrés aux comptes canadiens sur le plan des sources, méthodes et structures. Sur le plan du contenu toutefois, les comptes du Québec, parce qu'ils sont essentiellement des comptes régionaux, reflètent les carences propres à ce genre de comptes.

En ce qui concerne les comptes de production, il n'y a pas de restrictions par rapport aux comptes canadiens. Les unités résidentes de production sont les établissements et les enquêtes auprès de ces derniers permettent d'obtenir tous les renseignements nécessaires à la constitution de comptes de production par industrie.

Trois types de problèmes sont par contre spécifiques aux comptes provinciaux :

- le problème de résidence du gouvernement fédéral;
- le problème d'estimation de la balance interprovinciale;
- les problèmes liés aux flux financiers des secteurs.

Le problème de résidence du gouvernement fédéral ne se pose pas comme tel dans les comptes de production, puisque les établissements fédéraux situés au Québec sont en principe des producteurs résidents. Cependant, lorsque le gouvernement fédéral doit être considéré comme unité institutionnelle résidente dans les comptes provinciaux, on peut se demander comment peut être divisée sa résidence totale parmi les différentes provinces et s'interroger sur l'utilité conceptuelle et pratique de répartir par province certaines opérations spécifiques d'un gouvernement supraprovincial selon des méthodes d'ailleurs plus ou moins arbitraires.



Comme secteur de la demande finale au Québec, le but visé par le compte de revenus et dépenses du gouvernement fédéral (côté dépenses) doit être de définir, conformément à la théorie sous-jacente aux comptes nationaux, dans quelle mesure les établissements fédéraux producteurs et résidents contribuent à la demande finale des résidents du Québec. Ceci implique que les dépenses courantes fédérales en biens et services doivent refléter trois composantes :

1. Les salaires payés par les établissements fédéraux au Québec;
2. Les achats de biens et services effectués directement par ces établissements au Québec;
3. La partie des achats centraux du fédéral effectuée pour le compte des établissements fédéraux situés au Québec.

Le respect des principes et surtout des objectifs des comptes nationaux appliqué aux comptes provinciaux implique que le compte de revenus et dépenses du gouvernement fédéral dans une province doit refléter l'impact de ce niveau de gouvernement sur l'activité économique de cette même province. Ce but ne peut être strictement atteint si l'on s'amuse à répartir certaines dépenses fédérales par province en utilisant des ratios, telle la population. C'est justement ce genre d'allocation que l'on doit éviter. À quoi bon répartir, par exemple, l'aide internationale du fédéral par province sur la base de la population? En fait, il faut exclure carrément des comptes provinciaux certaines dépenses fédérales qui n'ont pas un impact direct sur la production et les revenus des provinces. L'objectif doit être de mesurer le plus adéquatement possible, sur la base de transactions vérifiables, d'une part, les revenus et la richesse que le gouvernement fédéral, par le biais d'impôts de toutes sortes, soutire de chacune des provinces au cours d'une année et, d'autre part, combien il remet dans cette même économie par le biais de dépenses directes en biens et services et par les nombreux transferts qu'il effectue dans les provinces au bénéfice des individus, des gouvernements provinciaux et locaux ainsi que des entreprises. Le solde de ces transactions du fédéral dans une province a été appelé « épargne nette du fédéral » dans la province. Peut-être faudrait-il trouver un meilleur terme, tel simplement « excédent courant du fédéral » dans la province.

Le commerce interprovincial constitue l'un des items difficiles à estimer dans les comptes provinciaux. Toutefois, les comptes économiques du Québec, publiés par l'ISQ, présentent maintenant annuellement une estimation de ces flux de biens et services.

Les comptes économiques du Québec ne comprennent pas (encore) de comptes de flux financiers. L'information relative aux flux financiers, comme celle relative aux patrimoines d'ailleurs, ne peut provenir que des unités institutionnelles prises globalement, tels les entreprises ou les gouvernements dans leur entier. Les unités institutionnelles qui opèrent dans plusieurs provinces effectuent



Harmonisation et intégration des systèmes et nomenclatures statistiques


maintes opérations financières qu'il serait le plus souvent vain d'essayer de répartir fictivement par province. Il en est ainsi par exemple des opérations financières du gouvernement fédéral. En somme, les comptes économiques financiers pour une province ne peuvent avoir de sens que s'il sont construits pour des secteurs institutionnels qui opèrent au moins de façon principale dans cette province. Nous devons préciser toutefois que ce principe n'empêche pas de construire des comptes d'opérations pour certaines opérations financières spécifiques qui peuvent de fait être « provincialisées ». C'est ainsi que l'ISQ publie trimestriellement des données sur les opérations des institutions de dépôt au Québec. Mentionnons, pour terminer sur ce sujet, que la constitution de certains comptes de flux financiers, comme pour les ménages par exemple, pourrait également donner lieu à la constitution d'estimations de patrimoine.

L'utilité des statistiques économiques et sociales ne peut être maximisée que par leur appartenance à des cadres de référence ou systèmes dont la cohérence ou harmonisation permet des rapprochements et comparaisons. Cette assertion est valable tant pour les cadres de référence statistique interne des pays que pour les systèmes normalisés sur le plan international.

Sur le plan international, la constitution de grands blocs économiques et la mondialisation des échanges ont entraîné nombre d'efforts importants d'harmonisation et de développement de normes. Ainsi, le SCN-1993 est le résultat d'une nécessité d'harmonisation ressentie par cinq organismes internationaux. Des efforts importants ont également été faits pour harmoniser et intégrer les nomenclatures recommandées du SCN-1993 aux cadres de référence d'autres ensembles statistiques.

Ainsi, la collaboration entre le Fonds monétaire international (FMI) et les auteurs du SCN-1993 a conduit à une harmonisation des nomenclatures du SCN-1993 avec les normes du FMI en matière de balance de paiements et de statistiques financières des gouvernements. Le même type d'intégration fut effectué avec les normes du Bureau international du Travail (BIT) en ce qui concerne les statistiques de main-d'œuvre et d'emploi. Le SCN-1993 a aussi intégré dans ses normes la dernière *Classification internationale type*, par industrie, de toutes les branches d'activité économique, des Nations Unies, ainsi que la *Classification centrale des produits* du même organisme.

Le Canada est un pays très actif en matière d'harmonisation de ses propres systèmes et de ceux-ci avec les systèmes de nomenclatures internationales. Il faut noter que le Canada est l'un des 45 pays, avec les pays de la Communauté économique européenne et le Japon, qui ont signé en janvier 1988 la Convention internationale sur le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH), ce qui l'oblige à adopter les descriptions



et codes du SH pour les statistiques d'importations et d'exportations. Notons que les États-Unis ont signé ce même protocole un an plus tard.

Statistique Canada a exprimé sa volonté d'appliquer le système SH aux statistiques sur la production et de faire de ce système la base définitionnelle devant servir à toutes les statistiques sur les produits au Canada. À cette fin, Statistique Canada a développé la *Classification type des biens* (CTB) dont la dernière version date de 1996. La CTB s'inscrit dans le prolongement du SH. La CTB est utilisée pour la collecte d'informations sur les produits, notamment en matière de production, d'exportations et d'importations. Elle est utilisée dans l'enquête annuelle sur les produits livrés et les matériaux employés par les industries.

Le Canada a une bonne expérience en matière de classification d'activités économiques, puisque Statistique Canada a produit sa première *Classification type des industries* (CTI) en 1948. La révision de cette classification en 1960 définissait l'établissement comme la plus petite unité statistique pouvant fournir certaines statistiques de base. Par ailleurs, la révision de 1980 a relié la CTI aux besoins du Système de comptabilité nationale. On a précisé que l'univers de la production devait être celui défini par les comptes nationaux et on a dressé une liste des variables devant être obtenues des établissements ou devant être imputées pour pouvoir calculer la valeur ajoutée aux fins des comptes d'entrées-sorties et de l'estimation du produit intérieur par classe d'industries.

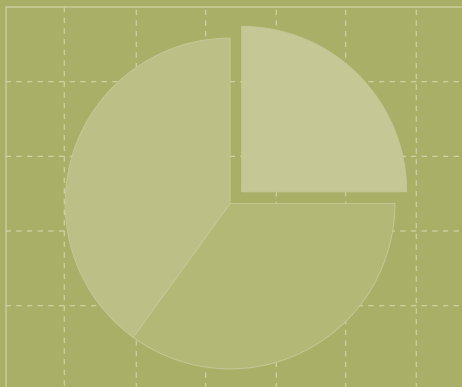
Plus récemment, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont souscrit à un cadre commun de production statistique développé en collaboration par leurs organismes statistiques respectifs : le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Il s'agit d'un système de classification des activités économiques compatible avec le système CITI, rév. 3, des Nations Unies. Ce système de classification, adapté pour le Canada (SCIAN Canada), et qui est basé sur la similitude des processus de production de regroupements d'établissements, est formé de 20 secteurs d'activité, 99 sous-secteurs, 734 classes et 921 classes spécifiquement nationales. Le système est destiné au remplacement de la CTI 1980.

Il existe d'autres systèmes de classification au Canada qui sont harmonisés entre eux, tel le système relatif aux statistiques financières publiques avec les comptes nationaux. Les comptes nationaux eux-mêmes contiennent plusieurs nomenclatures intégrées de classification se rapportant aux secteurs institutionnels, aux nomenclatures d'opérations, etc. À ces nomenclatures correspondent des univers d'enquête bien définis et tenus régulièrement à jour.

Denis Baribeau, septembre 2000

« L'Institut a pour mission de fournir des informations statistiques qui soient fiables et objectives sur la situation du Québec quant à tous les aspects de la société québécoise pour lesquels de telles informations sont pertinentes. L'Institut constitue le lieu privilégié de production et de diffusion de l'information statistique pour les ministères et organismes du gouvernement, sauf à l'égard d'une telle information que ceux-ci produisent à des fins administratives. Il est le responsable de la réalisation de toutes les enquêtes statistiques d'intérêt général. »

Loi sur l'Institut de la statistique du Québec (L.R.Q., c. I-13.011) adoptée par l'Assemblée nationale du Québec le 19 juin 1998.



65

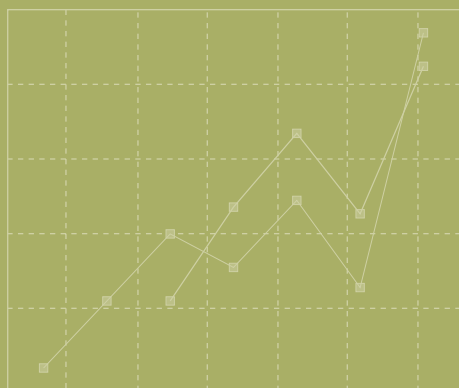
4

0

8

9

3



Québec



Institut de
la statistique
du Québec